

## Le développement culturel, un centaure schizophrénique ?

Par Jean Blairon et Jacqueline Fastrès, asbl RTA

Nous avons eu l'occasion de participer, à dix jours d'intervalle, à deux moments d'exploration collective qui semblaient animés par une préoccupation commune : le 14 mai, le Ministère de la Communauté française invitait les opérateurs culturels namurois à une session des « Assises du développement culturel territorial en Communauté française » ; le 24 mai, un collectif d'associations<sup>1</sup>, avec le soutien de la Communauté française, de la Province de Hainaut, de la Région wallonne et de la ville de Tournai entamait un séminaire sur les « forces et les formes de résistance pour le développement local ».

Entre les deux initiatives, les mêmes mots circulent : développement, culture, territoire. On peut penser toutefois (du moins au premier regard) qu'ils sont employés dans des directions qui sont opposées.

Dans un cas, il semble s'agir de réfléchir sur l'offre culturelle eu égard aux caractéristiques géo-économiques de l'arrondissement sur lequel elle se déploie ; dans l'autre, il s'agit de promouvoir des résistances au pouvoir technocratique qui s'appuient sur la subculture de groupes locaux pour construire des espaces participatifs de délibération et de décision en matière d'aménagement de la vie collective.

Cette **impression d'opposition complète** n'est toutefois que partielle : les « Assises » se veulent également un processus participatif et n'entendent pas enfermer la réflexion dans un cadre pré-défini. Il reste qu'on peut penser que nous sommes dans un moment de « flottement » des interprétations, ce qui nous a incité à essayer d'interroger les concepts qui circulent, pour éviter qu'ils deviennent, précisément des « messages flottants », interprétables dans des directions multiples selon les rapports de force dans lesquels ils sont pris.

Le **travail de conceptualisation** que nous nous proposons de tenter dans ces lignes s'inscrit dans la tradition philosophique définie par Gilles Deleuze et Félix Guattari. Pour ces auteurs, le concept ne peut pas « se confondre avec l'état des choses dans lequel il s'effectue »<sup>2</sup>. Il constitue au contraire une **création**, renvoyant à un **problème** que la définition dudit concept permettra justement de dégager et de comprendre. Les contours du concept sont dynamiques ; ils se situent à l'intersection d'une **histoire** (« Dans un concept, il y a le plus souvent des morceaux ou des composantes venus d'autres concepts, qui répondaient à d'autres problèmes et supposaient d'autres plans ») et d'un **devenir** (« tout concept (...) bifurquera sur d'autres concepts, autrement composés, mais qui constituent d'autres régions du même plan, qui répondent à des problèmes connectables, participent d'une co-création »).

1. Il s'agit de Adelroi, Conforte, AMO Arpège, asbl Compas, AMO La Rencontre, Picardie laïque et Solidarités nouvelles ; ces associations se sont réunies en un Collectif pour l'utopie sociale, culturelle et politique ; la méthode de recherche-action participative, élaborée par Ita Gassel constitue un de leurs supports.

2. G. Deleuze et F. Guattari, *Qu'est-ce que la philosophie*, Paris, Minuit, 1991, pp. 21 à 26. Les auteurs illustrent leur interprétation politique de ce qu'est un concept à partir d'un exemple : le concept d'« autrui ».

## Le développement culturel, un centaure schizophrénique ?

Nous allons donc tenter de sortir de cette impression de coupure, de flottement et d'indécidabilité en tentant d'identifier des problèmes, de les relier à une histoire, de les connecter à des devenirs (c'est-à-dire des désirs, des engagements, des luttes, des possibles, des rencontres).

### DEUX PROBLÉMATISATIONS OPPOSÉES

Commençons par une problématisation simple, pour constater que les mots « développement » « territorial » et « culturel » peuvent être employés en regard de deux ordres de pré-occupations bien différents.

Dans le premier cas, on peut analyser l'offre culturelle sur le territoire pour voir comment elle peut participer localement au développement économique : les mots-clés sont « public solvable », « répartition », « investissement » (par exemple, l'intervenant du SEGEFA a suggéré de construire un « Palais des Congrès », manquant à Namur, pour accueillir des grands événements internationaux et développer l'offre hôtelière).

Dans le second cas, on va s'interroger sur le rôle possible de la culture dans le vécu social du territoire : comment pourra-t-elle se rendre capable d'une « écoute des silences », des « protestations encore muettes » et leur donner un espace d'élaboration et d'expression ?

Nous retrouvons ici les préoccupations d'un Ita Gassel<sup>3</sup>, mais aussi d'un Michel de Certeau, pour qui le territoire était le lieu d'émergence de nouvelles questions sociales qu'il appartenait à la culture de faire entendre :

« Des questions neuves dans la société trouvent ainsi une représentation. On ne peut dissocier ici l'acte de comprendre l'environnement et la volonté de le changer. La « culture » en reçoit une définition : il n'est possible de dire le sens d'une situation qu'en fonction d'une *action entreprise* pour la transformer. Une **production sociale est la condition d'une production culturelle.** »<sup>4</sup>

L'auteur, on s'en souvient, était d'ailleurs très critique sur le terme « développement culturel ». « Le *développement culturel* soumet à la loi d'une croissance homogène les réformes nécessaires à une extension de la production ou de la consommation. Une idéologie de la continuité et, en particulier, de **l'invariabilité du système socio-économique**, soutient le concept de *développement* et l'oppose à ceux de « révolution culturelle » ou de « changements structuraux ».

De fait, le concept de « développement » étend son pouvoir mobilisateur, au fur et à mesure que les **problèmes culturels sont introduits et reclassés dans la sphère de la planification.** »<sup>5</sup>

3. Dans la filiation duquel le séminaire de Tournai était placé.

4. M. de Certeau, *La culture au pluriel*, Paris, U.G.E., 1974, pp. 248-249.

5. Idem, *ibidem*, p. 233.

## Le développement culturel, un centaure schizophrénique ?

Pour l'auteur, le concept de développement ainsi défini permet d'éliminer la préoccupation sociale (notamment la question de l'éducation populaire) et la logique militante au profit d'une instrumentalisation technocratique des pratiques culturelles.

La question posée dans le contexte qui nous occupe est donc bien de savoir si nous allons assister à la liquidation de la conception incarnée par de Certeau ou au contraire à sa résurgence et à son soutien accru. Nous pouvons ainsi commencer à apercevoir à quels problèmes le concept de « développement culturel » peut ambitionner de répondre.

### LE MÉNAGE À TROIS ET LE COCU MAGNIFIQUE ?

L'option d'intégration de l'activité culturelle au développement économique a été défendue avec énergie par Vincent Reuter lors du colloque « Economie et culture / Passages, échanges, collaborations », organisé par la province de Liège dans le contexte du projet « Passages, croiser les imaginaires ».

L'administrateur-délégué de l'Union Wallonne des Entreprises n'avait pas craint d'en appeler à la constitution d'un « ménage à trois » (économie, tourisme, culture) en assortissant sa position de l'habituelle rhétorique de culpabilisation à l'égard de ceux qui seraient tentés de s'y opposer (présentés comme rigides, passésistes, pusillanimes, voire traîtres à leur région).

Le texte de présentation du colloque n'y allait pas non plus par quatre chemins pour défendre la logique « intégrative » de la culture au développement économique :

« Il est DES cultures qui varient et s'opposent selon les groupes ou les classes, les institutions, les entreprises, les générations, les « genres ». Mais vient le moment où, à l'intérieur d'un ensemble donné, il importe de dépasser les différences et les divergences. Or nous parlons ici d'une région et d'une province qui réclament ce type de dépassement dans « l'union des efforts » et dans la mobilisation de tous.

C'est précisément un rôle que peut jouer la culture (artistique, scientifique et sportive) que de lever oppositions et contradictions au nom du pouvoir d'identification qu'elle possède. Les victoires de Justine Henin<sup>6</sup> ou des frères Dardenne ont donné de l'assurance aux Wallons en même temps qu'elles faisaient connaître leur région au dehors. »

Le **développement culturel territorial**, dans cette acception, évoque bien **la mobilisation, via des événements attractifs, de flux de publics, dont le passage dans la région produirait des retombées économiques directes et indirectes, ainsi qu'un renforcement de l'assurance identitaire.**

Nous n'ignorons certes pas la réalité des transformations de l'appareil économique et nous savons bien l'importance extrême qu'y joue désormais le capital culturel : place de la recherche et développement, place déterminante de l'image dans le succès d'un produit, montée en puissance des industries culturelles, importance des « événements » en termes de produits

6. Qui peut tout aussi bien incarner la propension des élites à contourner les règles, notamment en s'installant dans un paradis fiscal, comme l'a dénoncé Luc Boltanski dans son ouvrage *Rendre la réalité inacceptable*.

## Le développement culturel, un centaure schizophrénique ?

rentables, rôle-clé de l'information (dans le capitalisme financier) et des ressources subjectives (comme la confiance, la capacité d'engagement ou de mobilisation), etc.

Mais n'y aurait-il pas un paradoxe, au moment où le modèle de développement capitaliste craque de toutes parts et fait chaque jour la démonstration de son impuissance et de ses nuisances<sup>7</sup>, à ce que le champ culturel – qui s'y est toujours opposé<sup>8</sup>) choisisse précisément ce moment pour s'aligner sur lui et pour participer, vaille que vaille, à son maintien en l'état ?

Dans ce cas-là, on peut se demander si la figure de Bruno, poète et écrivain public, le Cocu magnifique de la pièce de Fernand Crommelynck, ne risque pas de devenir une métaphore du destin de tout le champ culturel ?

### LES LIAISONS SAVOUREUSES ?

Lors de la séance des « Assises », les inspecteurs<sup>9</sup> ont aussi présenté une cartographie des opérateurs culturels actifs sur le territoire (du moins du point de vue de leur inscription institutionnelle, via l'adresse de leur siège social).

Leur présentation n'était pas limitée, loin s'en faut, aux offres conçues implicitement sur le mode de la diffusion (c'est-à-dire de la vente de produits).

En effet, la présentation des inspecteurs s'était ouverte à une conception plus large de la culture, incluant les organisations de jeunesse, d'éducation permanente, les CEC, les pratiques en amateur, etc.

Ce faisant, cette objectivation ouvre la voie à une question tout autre : le développement culturel territorial ne concerne-t-il pas le nombre, la nature, la qualité et l'intensité des **croisements entre opérateurs d'une part, groupes sociaux d'autre part, et enfin entre opérateurs et groupes sociaux ?**

Le concept de « développement » serait dans ce cas lié à un tout autre problème : celui des liaisons chaudes et socialement fécondes à quoi la pratique culturelle peut donner lieu, pour peu qu'elle sorte des enclos confinés dans laquelle elle trouve parfois son lot.

La « gouvernance » publique concernerait moins dans ce cas une rationalisation planificatrice de l'offre que la levée des obstacles, notamment bureaucratiques, qui freinent les partenariats et qu'un soutien effectif et structurel aux expérimentations transversales.

7. Nous nous rappelons ici la campagne du Cepag « le capitalisme nuit gravement à la santé ».

8. Dans les mouvements culturels des années soixante, mais pas seulement : Pierre Bourdieu a toujours insisté sur la conquête progressive, par le champ culturel, de son autonomie par rapport aux pouvoirs, notamment économiques, en considérant que cette conquête était intrinsèque à son identité.

9. L'inspection dans le champ culturel est en effet organisée, en Communauté française, en grande partie de manière territoriale, ce qui permet aux inspecteurs de construire une connaissance territoriale qui dépasse de loin le découpage en sous-secteurs d'activités.



Le développement culturel, un centaure schizophrénique ?

## UNE LECTURE EN TERMES D'HISTORICITÉ

Nous venons donc d'opérer deux connexions opposées du concept de développement culturel avec les problèmes qu'il peut concerner. Une lecture attentive du texte définissant le projet des Assises montrerait d'ailleurs qu'il les contient toutes deux, débouchant sur des politiques culturelles bien différentes.

Mais avant de s'interroger sur **l'usage qui pourrait être fait de cette différence**, il convient peut-être de se placer à un niveau plus élevé que celui des pratiques et que celui des politiques, soit le niveau qu'Alain Touraine a appelé **historicité**. Ce niveau, qui doit être construit par l'analyse, concerne la capacité d'une société à agir sur elle-même, à se définir. Elle le fait en mobilisant un modèle culturel, à travers des conflits et des mouvements sociaux.

Ainsi la société industrielle s'était donné un modèle culturel de Progrès, dont le patronat et la classe ouvrière se disputaient l'interprétation, en termes de rôle (pour les entrepreneurs, le Progrès est leur fait, grâce aux investissements qu'ils réalisent et aux risques qu'ils prennent ; pour les ouvriers, le capital, c'est la force de leurs bras, sans laquelle rien ne pourrait se faire donc se vendre), d'orientation (une société d'accumulation ou une société de redistribution des richesses), de distribution du pouvoir.

Au niveau de l'historicité, on trouverait un conflit central, qui implique à la fois un accord des acteurs et un conflit structuré et structurant pour l'interprétation.

On peut alors se demander si la question centrale qui traverse les Assises du développement culturel territorial ne touche pas à l'historicité, dans la mesure où **tout le monde s'accorde désormais sur l'importance du capital culturel tout en s'opposant sur son interprétation**.

Si l'on définit en effet le capital culturel comme une accumulation de connaissances (scientifiques, pratiques, etc.), comme une capacité de création (d'invention), et comme un réservoir de ressources subjectives (la capacité de mobilisation dont on peut faire preuve ou qu'on peut susciter, la confiance qu'on inspire ou qu'on exige, l'engagement qu'on attend ou qu'on se donne), nous voyons que tout le monde aujourd'hui s'accorde sur son importance.

Mais c'est dans des interprétations opposées.

Pour les uns, le capital culturel est une nouvelle ressource et un nouvel enjeu de développement capitaliste ; ils raisonnent en termes d'investissement (et de retour sur investissement), d'exploitation, d'intégration (de la culture à la sphère de la marchandise par exemple), d'instrumentalisation (le capital culturel doit servir la mobilisation dans la guerre de tous contre tous), de monopolisation (il s'agit par exemple d'imposer l'« american way of life » dans le monde entier), de rationalisation et d'extension (la « démocratisation de la culture » est alors un concept qui sert et masque sa marchandisation).

Pour les autres, au contraire, le capital culturel n'est tel que parce qu'il est autonome, qu'il est socio-diversifié, que tous ont accès aux occasions de le développer d'une manière libre et d'en reconstituer la vivacité (qui s'use quand on s'en sert) ; sa production doit faire l'objet d'une rétribution à la hauteur des contributions de chacun – ce qui est loin d'être le cas.



## Le développement culturel, un centaure schizophrénique ?

On se souvient que Félix Guattari pensait que les enseignants, les travailleurs sociaux et culturels, les agents de l'état sont les ouvriers de pointe d'une industrie qui fournit à toutes les autres la matière première subjective dont ont besoin les activités productives et sociales. Cette affirmation équivaut tout à fait à l'affirmation des mouvements ouvriers : « le capital, c'est la force de nos bras ». Nous retrouvons là une interprétation tout à fait renouvelée du concept de démocratie culturelle.

Dans les interprétations opposées qui traversent le concept de développement culturel, c'est donc l'émergence d'un conflit central pour l'action de la société sur elle-même qui est aussi en jeu.

### UN CENTAURE SCHIZOPHRÉNIQUE ?

Cette lecture nous pose une question bien délicate. Une politique culturelle doit-elle choisir entre ces deux interprétations, sachant qu'elle concourt à modeler une société à travers ses choix, quels qu'ils soient : non-choix et poursuite des deux orientations à la fois (mais dans quel équilibre ?), choix délibéré de l'une ou de l'autre ...

Le malaise qui peut naître de l'utilisation de termes aux interprétations aussi opposées nous donne l'image d'un concept hybride et contradictoire, d'une manière de centaure schizophrénique ; le corps animal demande le mouvement, comme un cheval fou : l'orientation capitaliste est devenue en effet un mouvement permanent, sans sens ni but (renouvellement artificiel et ultra-rapide des besoins, des organisations, des productions, échanges déréglementés de la spéculation, destruction de toutes les diversités, etc.) ; la tête s'interroge sur les enjeux, sur les effets sociaux, sur la participation et la distance, non sans que plusieurs petits chevaux de Troie ne tentent d'influencer sa réflexion sans qu'elle ne s'en aperçoive (nous pensons ici aux multiples modèles d'analyse marchands qui sont diffusés dans les services publics et les associations).

Mais peut-être faut-il lire le conflit d'interprétations au contraire comme l'apparition d'un conflit central, structuré et structurant apte à faire surgir des acteurs qui, au travers de leur conflit, dessineront les contours d'une nouvelle société ?

Naîtra-t-il de ce conflit culturel fort des réalisations aussi fécondes que celles qu'a produites le conflit social qui a opposé le patronat et la classe ouvrière ? Ce conflit n'en est-il d'ailleurs pas l'anamorphose sur la scène immatérielle ? Cet enjeu global pourra-t-il se lire dans les questions localement traitées ?

Tels sont les problèmes qui nous semblent traverser les concepts de « développement » « culturel » « territorial » et que la lutte pour leur définition contribuera probablement à mettre au jour.